

Annexe géographique

11/ territoire rive gauche du Rhône aval



année 2005



Contenu du document

- Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE
- Codes et limites des masses d'eau superficielle
- Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine
- Les enjeux du territoire
- Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques
- Pressions physiques et biologiques sur les milieux aquatiques
- Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015
- Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état qualitatif
- Masses d'eau souterraine risquant de ne pas atteindre le bon état quantitatif
- Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état



Ces annexes sont des documents d'étape. Elles seront amenées à évoluer lors de l'actualisation ultérieure de l'état des lieux qui accompagnera la révision du SDAGE. Une homogénéisation de toutes les cartes sera réalisée.

Présentation des annexes et des territoires SDAGE-DCE

En septembre 2000, la directive cadre sur l'eau a été adoptée par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne. Harmonisant les directives existantes, le nouveau texte définit un cadre général pour la protection et l'amélioration de tous les milieux aquatiques. Il prévoit, après avoir réalisé un état des lieux fin 2004, l'élaboration d'un plan de gestion du district hydrographique, intégré dans le SDAGE qui doit être révisé avant fin 2009. L'objectif général recherché avec la mise en œuvre du SDAGE révisé est l'atteinte du bon état pour tous les milieux d'ici 2015.

■ Des annexes géographiques pour accompagner l'état des lieux

Pour construire l'état des lieux de la directive dans le bassin du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens, la méthode retenue a été de faire appel largement à l'expertise locale et à la contribution des acteurs socioprofessionnels. Au cours du dernier semestre 2003, des réunions à l'échelle des bassins versants ont été organisées avec les techniciens et experts locaux afin de réaliser un travail technique permettant de recueillir des informations détaillées sur l'ensemble des masses d'eau du district. Ces contributions sont disponibles sur le site internet du réseau de bassin (<http://rdb.eaurmc.fr>). Une synthèse a été réalisée à l'échelle du bassin pour l'élaboration de l'état des lieux.

Afin de valoriser la richesse de l'information recueillie, cet état des lieux est accompagné par des annexes géographiques qui permettent de présenter plus en détail ces données.

Cette annexe géographique est un document d'appui élaboré à partir des travaux d'état des lieux réalisés avec les acteurs locaux. Il a été présenté aux commissions géographiques qui ont contribué à sa mise au point.

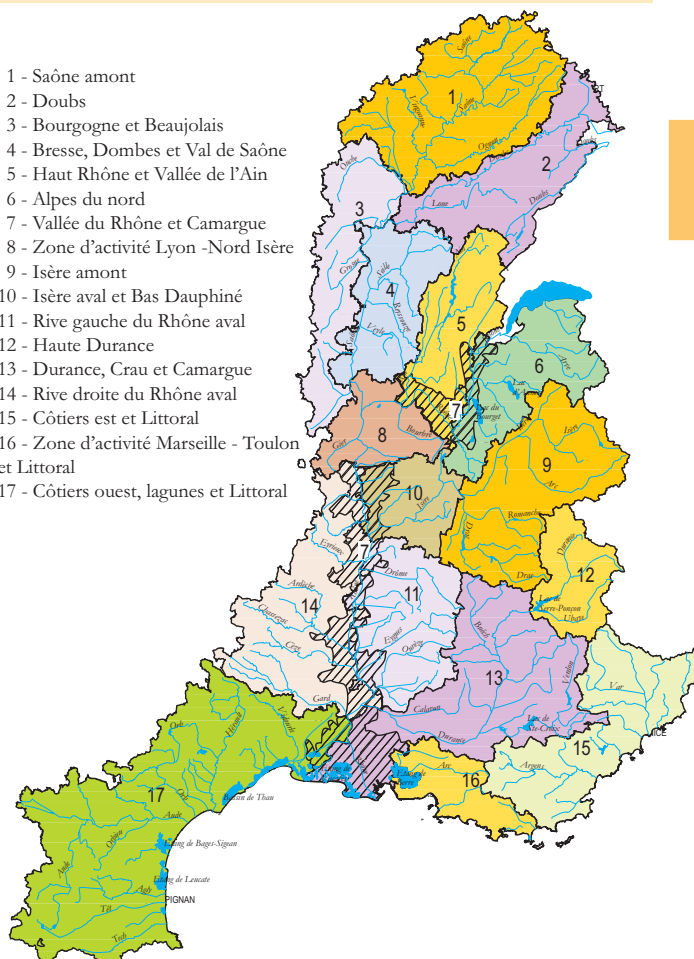
Ce document présente une évaluation de l'état des milieux en 2003 tenant compte des principales pressions identifiées ; une évaluation de la situation à l'horizon 2015 au travers de l'estimation du risque de non atteinte du bon état, si aucune action complémentaire à ce qui est déjà prévu n'est engagée. L'échelle des territoires dits "SDAGE-DCE" a été retenue pour cette présentation. Elle a vocation à servir de document-ressource aux acteurs de l'eau concernés par ce territoire.

■ Une approche du district par territoire SDAGE-DCE

L'analyse économique tenant une place importante dans la mise en œuvre de la directive, un découpage du bassin en territoires géographiques cohérents et pertinents, à partir de critères appropriés, s'est avéré nécessaire pour faciliter les futures analyses économiques et pallier autant que possible les insuffisances d'une analyse strictement limitée à l'échelle de la masse d'eau. **17 territoires SDAGE/DCE ont ainsi été identifiés dans le district pour définir des espaces géographiques présentant un fort degré d'homogénéité dans le domaine de l'activité humaine et de l'occupation de l'espace par rapport à leurs relations avec la ressource en eau.**




Territoires SDAGE-DCE

- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et Beaujolais
- 4 - Bresse, Dombes et Val de Saône
- 5 - Haut Rhône et Vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône et Camargue
- 8 - Zone d'activité Lyon - Nord Isère
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Bas Dauphiné
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau et Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et Littoral
- 16 - Zone d'activité Marseille - Toulon et Littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et Littoral



Codes et limites des masses d'eau superficielle

11/ Rive gauche du Rhône aval

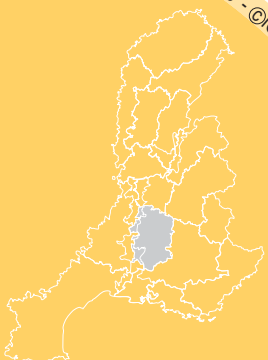
- R668 Codes des masses d'eau cours d'eau
- L1 Codes des masses d'eau plans d'eau
-  Masses d'eau artificielles - code > R3000 (+ code R1484)
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau

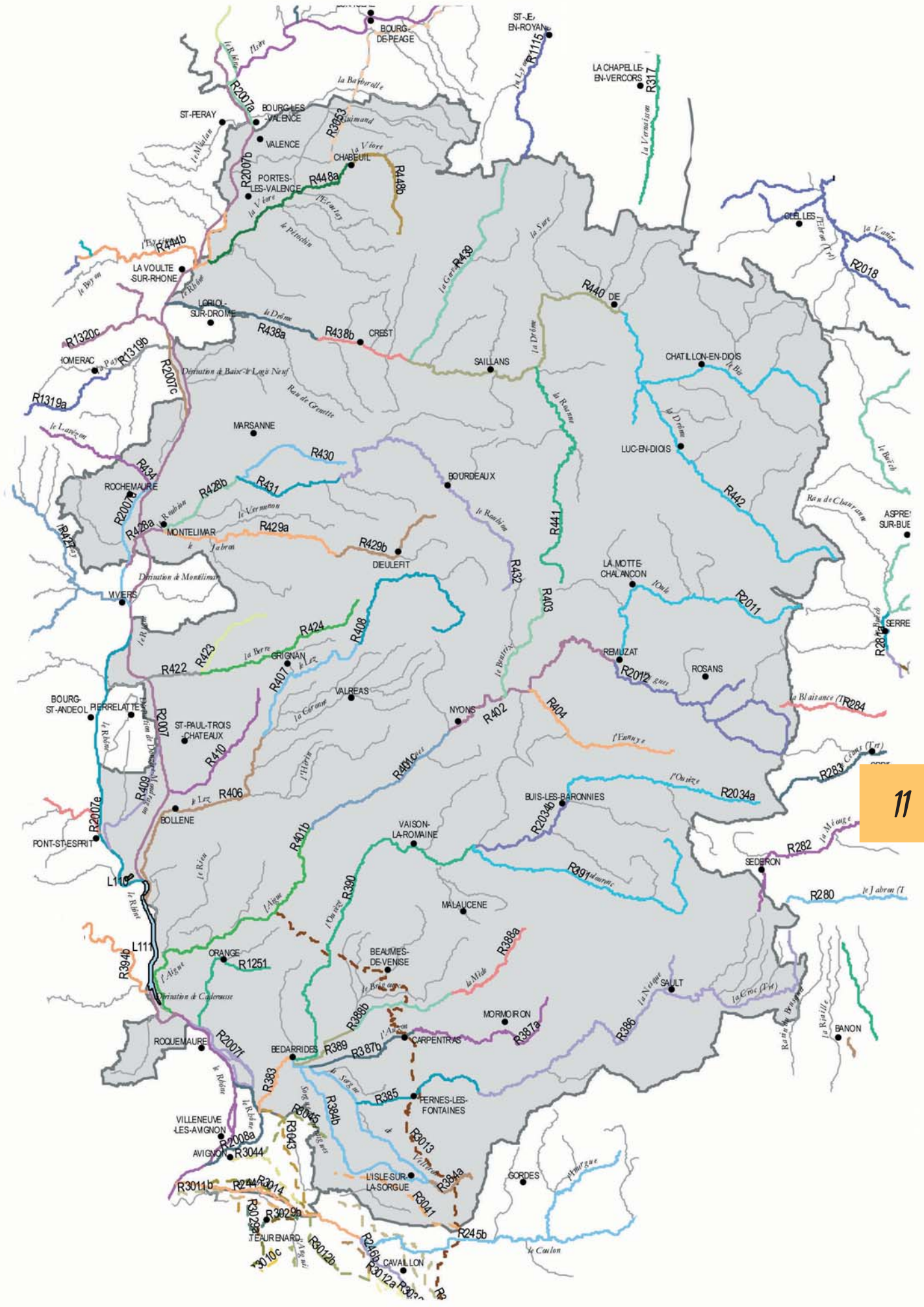


Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage






Codes, limites et typologie des masses d'eau souterraine

11/ Rive gauche du Rhône aval

6506 Code masses d'eau souterraine à l'affleurement

6217p Code masses d'eau souterraine profondes

 Masses d'eau profondes - niveau 1

 Masses d'eau profondes - niveau 2

Typologie des masses d'eau


 Alluvial

 Karst

 Edifice volcanique


 Imperméable localement aquifère

 Intensément plissée

 Socle

 Limite des territoires SDAGE-DCE

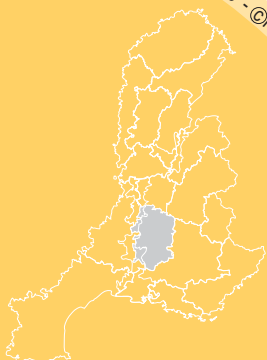
 Cours d'eau

 Limite du bassin hydrographique



Les couleurs sont utilisées pour visualiser les masses d'eau et leur limite

Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Les enjeux du territoire

Présentation générale

Ce territoire de plaine et moyenne montagne de 6 950 km² couvre la rive gauche du Rhône située sur les départements de la Drôme et du Vaucluse. Il comprend 54 masses d'eau "cours d'eau" (1 355 km) dont celles du Rhône, 11 aquifères principaux dont la nappe profonde du Miocène entre Rhône et Ventoux, ainsi que 2 plans d'eau et 2 masses d'eau artificielles. Il est soumis à l'influence du climat méditerranéen dont les caractéristiques hydrologiques, crues torrentielles et sécheresses estivales, s'accroissent du nord au sud. Les rivières prenant leur source dans les Préalpes se caractérisent dans leur partie amont par une forte énergie et un transport solide important qui provoquent des dépôts en plaine, tandis que de plus petits cours d'eau issus de nappes ou de résurgences ont un régime plus régulier sur leur partie aval.

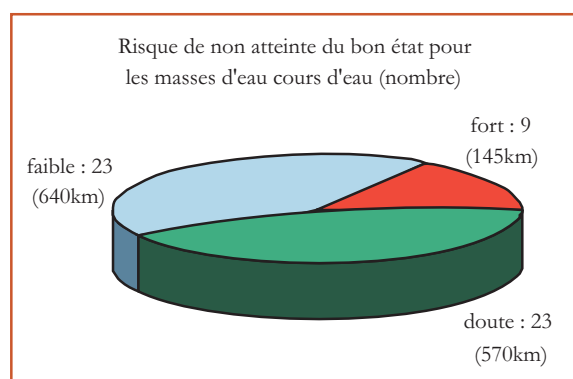
Les pressions sur le milieu

Le couloir rhodanien est le siège de nombreuses activités économiques dans l'ensemble plus denses que dans la partie orientale du territoire. En revanche, à l'est, certains cours d'eau subissent une fréquentation touristique forte. L'activité agricole est importante dans les plaines alluviales (céréales, maraîchage, vergers) et la viticulture est bien présente sur les coteaux. En Vaucluse, un réseau dense de canaux agricoles (canal de Carpentras,...) met en interconnexion les milieux superficiels entre eux et les eaux souterraines. Les impacts sont importants (prélèvements et pollutions diffuses) d'autant plus qu'ils s'exercent en période d'été. L'impact peut toutefois être positif lorsque l'irrigation permet de recharger les nappes. L'agriculture a encouragé l'implantation d'établissements agro-alimentaires dont les rejets sont encore souvent pénalisants pour le milieu. L'urbanisation accroît ce problème (rejets), accentue la demande en eau (prélèvements par les forages individuels notamment) et accentue la demande de protection contre les crues (modification du fonctionnement physique). L'impact des aménagements s'ajoute aux perturbations dues aux ouvrages de stabilisation du lit réalisés suite aux anciennes extractions de matériaux (Drôme, Aygues, Ouvèze, ...).

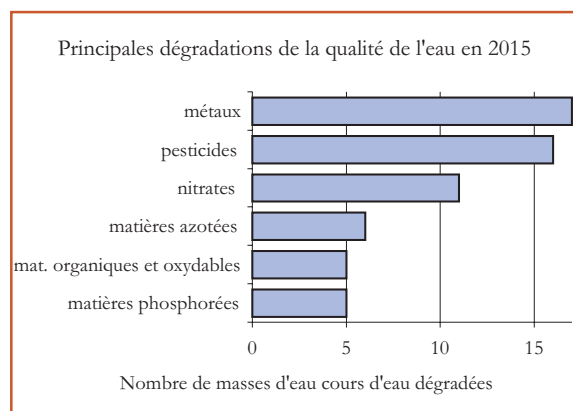
Les risques d'écart aux objectifs environnementaux

Les cours d'eau

Pour la majeure partie des cours d'eau il est possible de pré-identifier les masses d'eau capables d'atteindre le bon état en 2015. Toutefois pour certaines, le manque d'informations relatives à la qualité actuelle du milieu ou aux efforts qui seront engagés laisse parfois un doute à ce sujet. Le graphique ci-dessous met en évidence ce constat général.

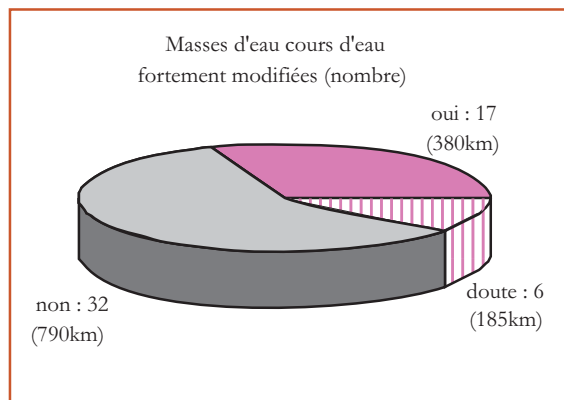


En ce qui concerne la **pollution physico-chimique**, la situation devrait s'améliorer notamment en ce qui concerne les macropolluants (matières phosphorées, organiques et oxydables et matières azotées), avec l'application de la directive européenne relative à l'assainissement. Sur le graphique ci-dessous apparaissent les principaux paramètres déclassant les cours d'eau à l'horizon 2015.

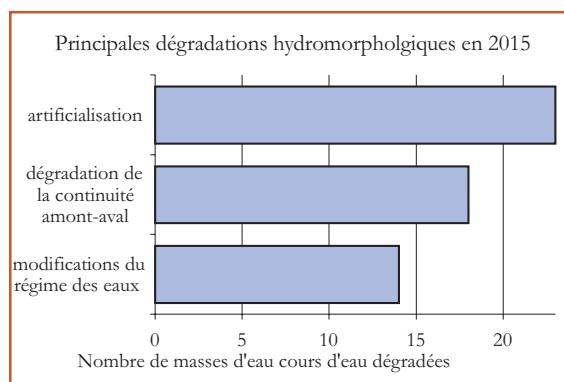


En revanche, les pollutions par **les substances toxiques** persistent à des concentrations croissantes d'amont en aval : les pesticides sont très présents sur l'aval des cours d'eau dans les zones à forte activité agricole (Aigues, Roubion, Jabron, ...) et participent à la dégradation de la qualité du Rhône. Le phénomène est moindre pour les métaux, excepté pour le Rhône où ils sont significativement présents. Par ailleurs le manque de connaissances sur les autres micropolluants organiques (produits de combustion notamment) ne permet pas d'estimer l'ampleur d'une situation qui pourrait être dégradée.

Parmi les masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état, certaines subissent des **pressions hydromorphologiques** qui conduisent à les pré-identifier en masses d'eau fortement modifiées (MEFM).



Le graphique ci-dessous porte sur l'ensemble des masses d'eau risquant de ne pas atteindre le bon état et met en évidence la diversité et l'ampleur des dégradations physiques, y compris sur des masses d'eau non fortement modifiées.



■ **L'artificialisation** liée à l'urbanisation, les ouvrages de protection contre les crues, les endiguements liés aux transports, l'hydroélectricité, les cultures intensives à proximité des lits mineurs sont autant de barrières entre les cours d'eau et leurs annexes.

Des dégradations moyennes à fortes se retrouvent par exemple sur la Véore, la Drôme, l'Ouvèze, ...

■ **Les ouvrages transversaux** impactent le fonctionnement physique et biologique des cours d'eau : déficit sédimentaire, blocage de la circulation des poissons, ralentissement des écoulements (Aigues, Jabron, Lez, Auzon, ...).

■ **Les prélèvements** ne sont pas retenus pour l'identification en masse d'eau fortement modifiée mais sont à l'origine d'impacts parfois notables dans les bassins versants de la Sorgue, du Lez, de la Drôme. Les cours d'eau de ce territoire sont particulièrement concernés par la problématique de gestion quantitative de la ressource en eau. Le bassin de la Drôme est à ce titre classé en "zone de répartition des eaux".

Au total, malgré les progrès réalisés, l'impact des pressions polluantes et hydromorphologiques sur la qualité biologique reste important. La situation globale est assez similaire à celle de l'ensemble du district du Rhône et des cours d'eau côtiers méditerranéens.

Les aquifères

Les aquifères du secteur subissent des pressions polluantes importantes par les pesticides et les nitrates : alluvions du Roubion et du Jabron, plaine de Valence et dans une moindre mesure les alluvions de la Drôme, les molasses et les alluvions du Comtat... Le bon état quantitatif sur ces aquifères fortement sollicités pourrait être parfois difficile à atteindre notamment sur les molasses du Comtat et les alluvions de la Drôme.

Les questions importantes mises en évidence

Globalement à l'échelle du territoire Rive gauche du Rhône aval, l'atteinte du bon état nécessite d'apporter des réponses aux questions suivantes pour atteindre les objectifs environnementaux de la directive .

■ **Les prélèvements : comment garantir la pérennité de certains usages sans remettre en cause l'atteinte du bon état ?** Les prélèvements et dérivations ressortent comme un facteur limitant pour l'atteinte du bon état en région méditerranéenne et posent la question de l'équilibre entre usages et besoins des milieux. Comment anticiper les périodes de pénuries, quelles modalités de gestion faut-il mettre en place ?




- **Comment envisager et développer la restauration physique, un champ d'action fondamental pour améliorer la qualité des milieux ?** Les modifications physiques des cours d'eau concernent fortement le territoire par rupture des liens amont-aval ou diminution des liens avec les milieux connexes du fait de la présence de routes, digues, urbanisation ou agriculture intensive en bordure de cours d'eau. Comment restaurer la continuité et l'espace de mobilité de ces cours d'eau qui constituent un domaine très convoité ?
- **Pesticides : pas de solution miracle sans un changement conséquent dans les pratiques actuelles ?** L'atteinte du bon état à ce niveau nécessitera de mettre en place des stratégies d'actions spécifiques et innovantes.
- Enfin, et plus globalement, la prise en compte des **spécificités méditerranéennes** est un enjeu majeur sur ce territoire. En effet, l'ensemble de l'activité économique s'est organisé autour de l'eau et les interdépendances sont fortes. Les étiages et les crues caractérisent particulièrement les milieux, les usages aggravant ces conditions. Les objectifs de gestion sur ces milieux possédant des régimes extrêmes sont complexes à définir.
- Les questions transversales suivantes se posent également. **Une politique de gestion locale** développée, renforcée et pérennisée : condition première de la réussite de la directive ? Comment mieux intégrer la **gestion de l'eau et l'aménagement du territoire** ? Comment définir des objectifs environnementaux ambitieux, compatibles avec des **enjeux sociaux et économiques importants** ?






Pressions polluantes importantes sur les milieux aquatiques

11/ Rive gauche du Rhône aval



REJETS DE COLLECTIVITES :




-  < à 5 000 EH
-  de 5 000 à 20 000EH
-  > à 20 000 EH




REJETS MIXTES :

-  < à 5 000 EH
-  de 5 000 à 20 000EH
-  > à 20 000 EH

REJETS INDUSTRIELS :

-  de 2 000 à 5 000 EH
-  > à 5 000 EH

-  Rejets industriels toxiques
-  Décharge
-  Mine de Zinc

-  Commune
-  Cours d'eau
-  Délimitation du territoire SDAGE-DCE

ZONE DE POLLUTION DIFFUSE :

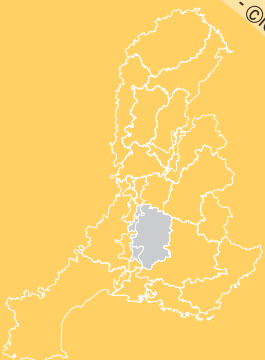
-  agricole
-  industrielle
-  urbaine



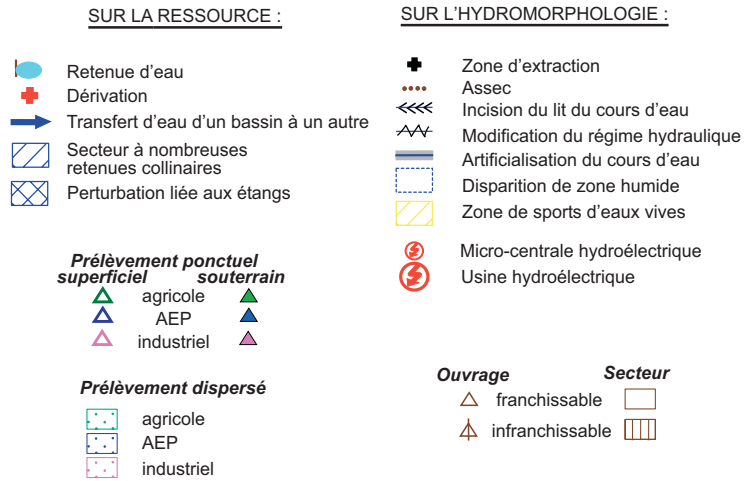
Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

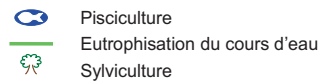
Echelle 1/500 000 à - ©IGN BD Cartho /©IGN BD Carthage



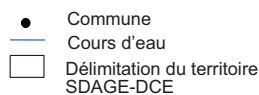
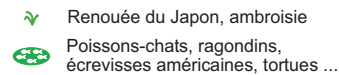
PRESSIONS PHYSIQUES



PRESSIONS BIOLOGIQUES

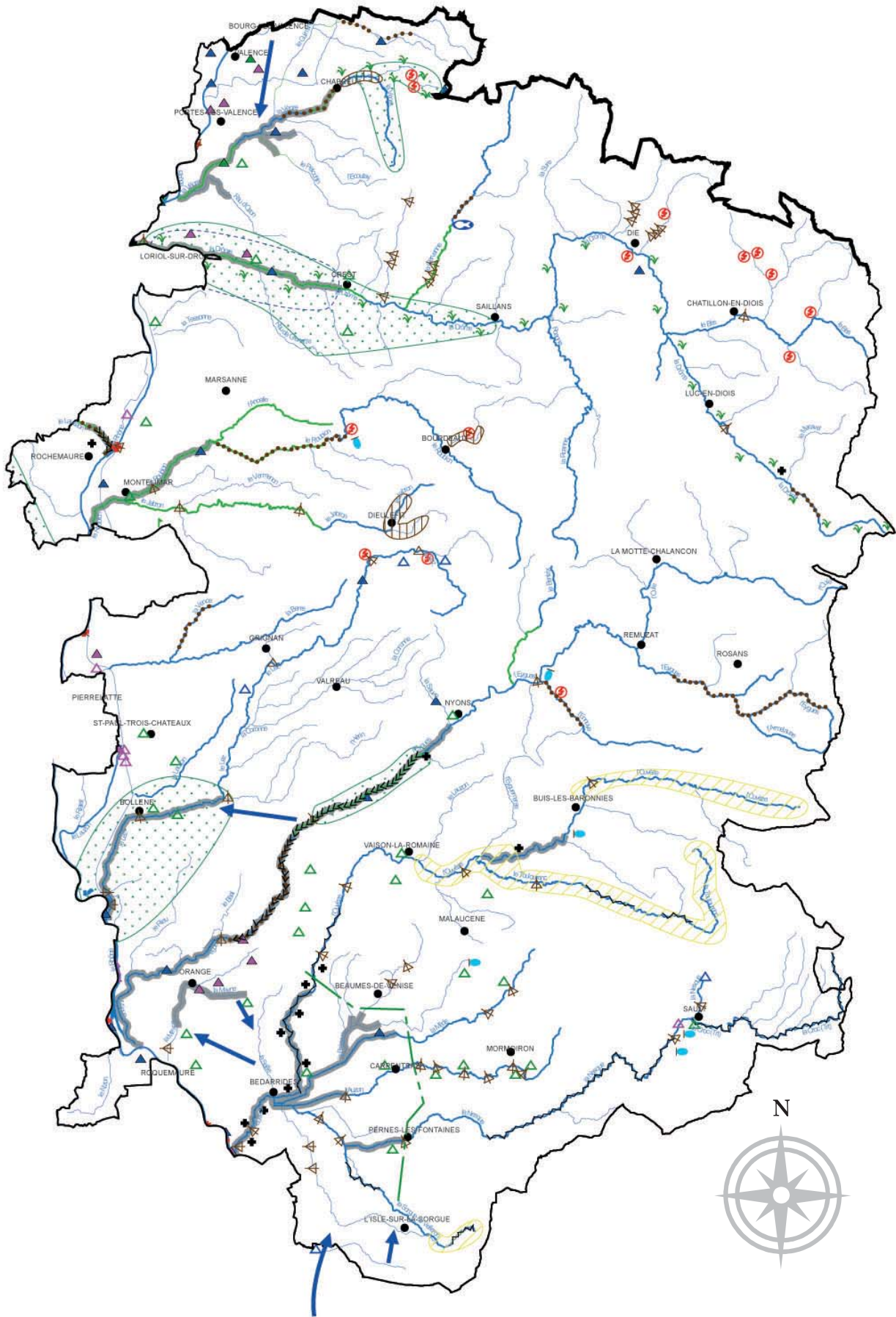


ESPECES INVASIVES :








Avertissement

Seules les pressions les plus importantes sur les milieux aquatiques sont ici représentées et en aucun cas il ne s'agit d'un inventaire exhaustif des pressions. Des hétérogénéités peuvent apparaître d'un bassin versant à l'autre en fonction de la précision des expertises menées par les groupes locaux.

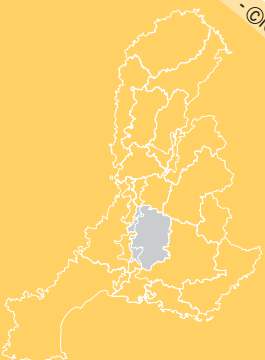


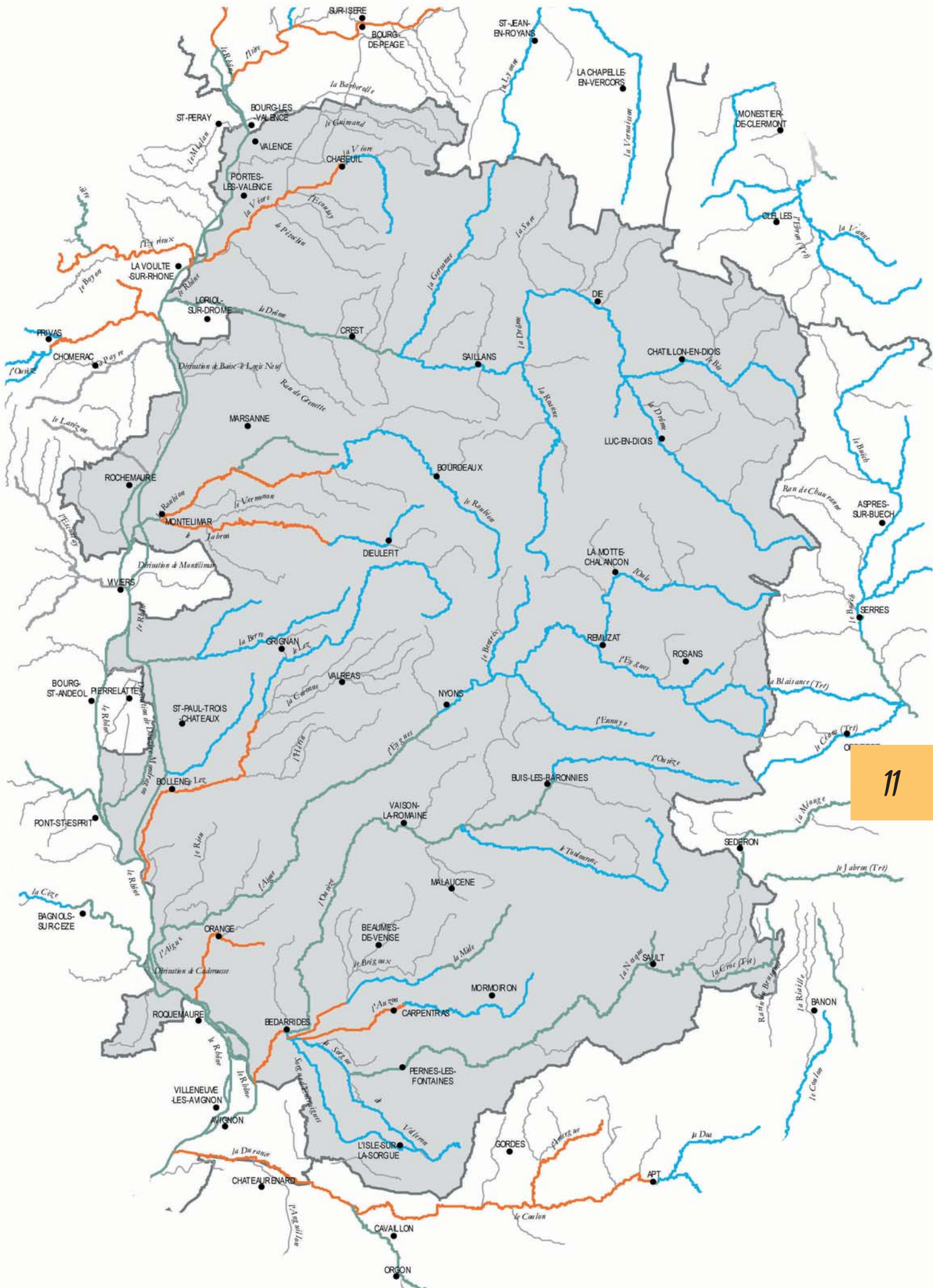
Masses d'eau superficielle risquant de ne pas atteindre le bon état en 2015

-  Risque faible
-  Risque fort
-  Niveau de risque à préciser
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau






Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage





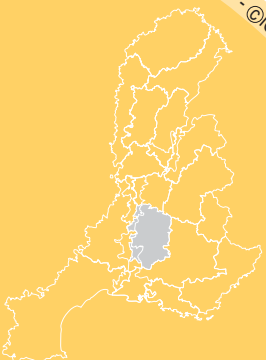
Masses d'eau superficielle pré-identifiées comme fortement modifiées

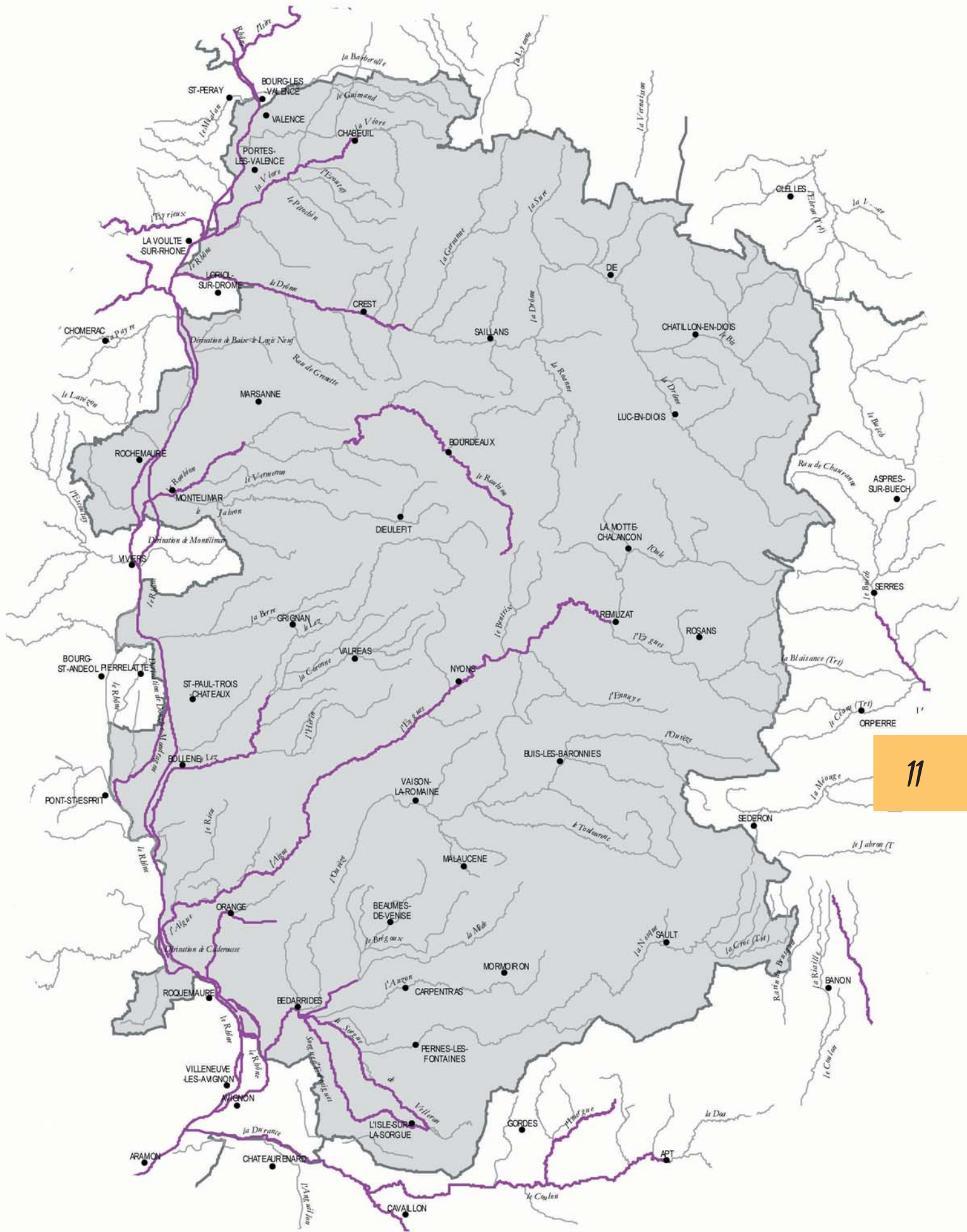
11/ Rive gauche du Rhône aval

-  Masses d'eau pré-identifiées comme fortement modifiées
-  Limite des territoires SDAGE-DCE
-  Cours d'eau



Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage / ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Masses d'eau souterraine profondes

- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

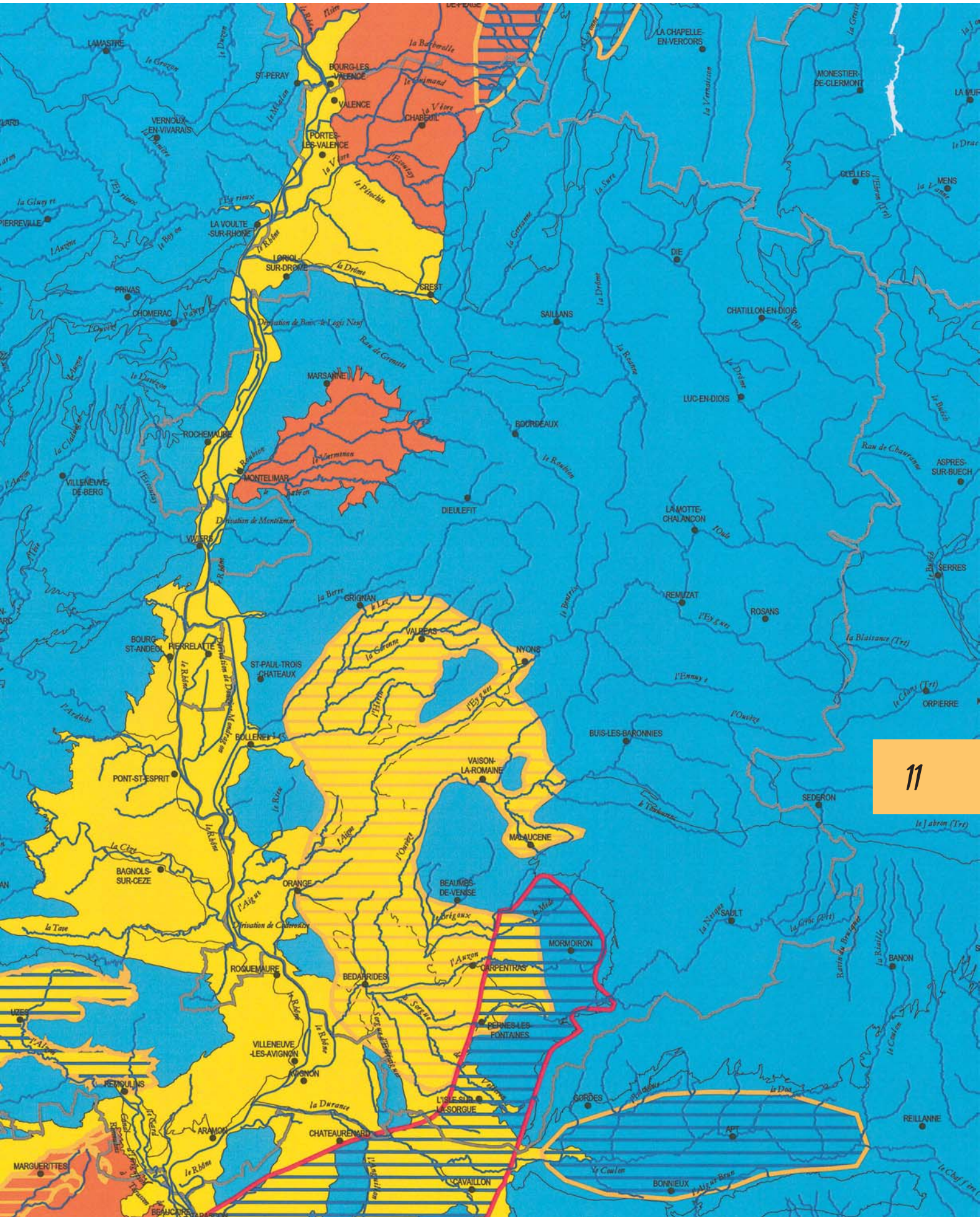
Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique

Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Masses d'eau souterraine à l'affleurement

- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Masses d'eau souterraine profondes

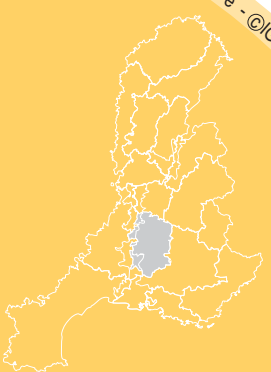
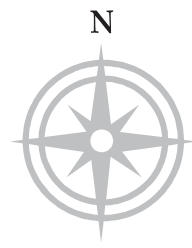
- niveau 1
- niveau 2
- risque faible
- risque moyen
- risque fort
- pas de données

Limite des territoires SDAGE-DCE

Cours d'eau

Limite du bassin hydrographique

Echelle 1/500 000 e - ©IGN BD Carthage





Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

11/ Rive gauche du Rhône aval

Cours d'eau		Risque de non atteinte du bon état	Pré-identification en masse d'eau fortement modifiée	matières organiques et oxydables	matières azotées	n
Code	nom					
383	L'Ouvèze de la Sorgue de Velleron à la confluence avec le Rhône	Fort	Oui	bonne	moyenne	mo
384a	La Sorgue de Velleron de la source au Sorgue d'Entraigue	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
384b	La Sorgue d'Entraigue	Faible	Doute*	bonne	bonne	bo
385	La Nesque du vallat de Saume Morte à la confluence avec la Sorgue de Velleron	Doute	Non	bonne	bonne	bo
386	La Nesque de sa source au vallat de Saume Morte	Doute	Non	bonne	bonne	bo
387a	L'Auzon de sa source au seuil du pont de la RD 974	Faible	Non	bonne	bonne	bo
387b	L'Auzon du pont de la RD 974 à la confluence avec la Sorgue de Velleron	Fort	Non	moyenne	moyenne	mo
388a	La Mède amont	Doute	Non	bonne	bonne	bo
388b	La Mède aval	Faible	Non	bonne	bonne	bo
389	Le Grand Vallat et le Long Nallat	Fort	Oui	moyenne	moyenne	bo
390	L'Ouvèze du ruisseau de Toulourenc à la Sorgue	Doute	Non	très bonne	très bonne	très
391	Le Toulourenc	Faible	Non	bonne	bonne	très
401b	L'Eygue de la limite du département de la Drôme au Rhône	Doute	Doute	bonne	bonne	bo
401c	L'Eygue de la Sauve (aval Nyons) à la limite du département de la Drôme	Doute	Doute	bonne	bonne	bo
402	L'Eygues de l'Oule à la Sauve (aval Nyons)	Faible	Doute	bonne	très bonne	très
403	Le Bentrax	Faible	Non	bonne	bonne	très
404	L'Ennuye	Faible	Non	bonne	très bonne	très
406	Le Lez de la Coronne à la confluence avec le Rhône	Fort	Oui	moyenne	moyenne	bo
407	Le Lez du ruisseau des Jaillets à la Coronne	Faible	Non	bonne	bonne	bo
408	Le Lez de sa source au ruisseau des Jaillets	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
410	Le Lauzon de sa source à la dérivation de Donzère-Mondragon	Faible	Non	bonne	bonne	bo
422	La Berre de la Vence au Rhône	Doute	Non	bonne	bonne	mo
423	La Vence	Faible	Non	bonne	bonne	bo
424	La Berre de sa source à la Vence	Faible	Non	bonne	bonne	mo
428a	Le Roubion du Jabron au Rhône	Doute	Oui	très bonne	bonne	mo
428b	Le Roubion de l'Ancelle au Jabron	Fort	Oui	très bonne	bonne	mé
429a	Le Jabron de Souspierre à sa confluence avec le Roubion	Fort	Non	bonne	bonne	mo
429b	Le Jabron de sa source à Souspierre	Faible	Non	bonne	très bonne	très
430	L'Ancelle	Doute	Non	bonne	bonne	mo
431	Le Roubion de la Rimandoule à l'Ancelle	Fort	Non	très bonne	très bonne	très
432	Le Roubion de sa source à la Rimandoule	Faible	Doute	bonne	très bonne	très
434	Le Lavézon	Doute	Non	bonne	bonne	bo
438a	La Drôme de Crest au Rhône	Doute	Oui	très bonne	très bonne	bo
438b	La Drôme de la Gervanne à Crest	Doute	Oui	très bonne	très bonne	bo
439	La Gervanne	Faible	Non	très bonne	très bonne	bo
440	La Drôme de l'amont de Die à la Gervanne	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
441	La Roanne	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
442	La Drôme de l'amont de Die, Bès et Gourzine inclus	Faible	Non	très bonne	très bonne	très
448a	La Véore de la D538 (Chabeuil) au Rhône	Fort	Oui	bonne	bonne	mo
448b	La Véore de sa source à la D538 (Chabeuil)	Faible	Non	très bonne	bonne	bo
1251	La Meyne	Fort	Oui	moyenne	moyenne	mo
2007	Le Rhône de la confluence avec l'Isère à Avignon	Doute	Oui	bonne	bonne	bo
2007a	Tronçon court-circuité de Bourg-Les-Valence, qui reçoit l'Isère	Doute	Oui	bonne	bonne	bo
2007b	Tronçon court-circuité de Charmes-Beauchastel	Doute	Oui	moyenne	moyenne	mo
2007c	Tronçon court-circuité de Baix-Logis-Neuf	Doute	Oui	bonne	bonne	bo
2007d	Tronçon court-circuité de Montélimar	Doute	Oui	bonne	bonne	bo
2007e	Tronçon court-circuité de Donzère, qui reçoit l'Ardèche	Doute	Non	bonne	bonne	bo
2007f	Tronçon court-circuité de Caderousse	Doute	Oui	bonne	bonne	bo
2008	Le Rhône d' Avignon à Beaucaire	Doute	Oui	bonne	bonne	bo
2008a	Bras d'Avignon et ses annexes	Doute	Oui	bonne	bonne	bo
2011	L'Oule	Faible	Non	bonne	très bonne	très
2012	L'Eygue	Faible	Non	bonne	très bonne	très
2034a	L'Ouveze de sa source au Menon	Faible	Non	bonne	très bonne	très
2034b	L'Ouveze du Menon au Toulourenc	Doute	Non	bonne	bonne	très

* Le statut de ces masses d'eau sera réexaminé en s'appuyant notamment sur les informations recueillies lors de la consultation institutionnelle.



? : manque d'information pour se prononcer

Qualité physico-chimique estimée en 2015						Impacts hydro-morphologiques estimés en 2015			Qualité biologique estimée en 2015		
stations	nitrates	matières phosphorées	métaux	pesticides	micropolluants organiques	prélèvements et modifications du régime hydrologique	ouvrages transversaux (continuité amont aval)	aménagements (fonctionnement des milieux connexes)	invertébrés	poissons	eutrophisation
	moyenne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	faible	faible	fort	moyenne	moyenne	bonne
	très	très bonne	très bonne	très	?	faible	faible	nul	très bonne	très	très bonne
	bonne	très bonne	très bonne	très	?	moyen	faible	moyen	bonne	bonne	très bonne
	bonne	bonne	très bonne	bonne	?	moyen	faible	moyen	bonne	moyenne	bonne
	bonne	bonne	très bonne	bonne	?	faible	faible	faible	bonne	très	bonne
	bonne	bonne	?	?	?	faible	moyen	faible	?	bonne	bonne
	moyenne	moyenne	bonne	moyenne	?	moyen	fort	moyen	moyenne	moyenne	bonne
	bonne	moyenne	?	?	bonne	faible	faible	moyen	?	moyenne	bonne
	bonne	bonne	?	bonne	très bonne	faible	faible	faible	?	bonne	bonne
	bonne	moyenne	?	moyenne	?	moyen	faible	fort	?	bonne	bonne
	très	bonne	bonne	?	moyenne	faible	moyen	moyen	bonne	moyenne	bonne
	très	bonne	très bonne	très	très bonne	faible	faible	faible	?	bonne	bonne
	bonne	très bonne	très bonne	moyenne	?	faible	moyen	moyen	?	médiocre	?
	bonne	très bonne	très bonne	moyenne	?	faible	moyen	faible	bonne	moyenne	moyenne
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	moyen	nul	bonne	moyenne	bonne
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	nul	nul	bonne	bonne	bonne
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	nul	nul	bonne	médiocre	?
	bonne	bonne	moyenne	bonne	bonne	moyen	fort	moyen	?	moyenne	moyenne
	bonne	très bonne	bonne	bonne	bonne	moyen	faible	faible	bonne	moyenne	bonne
	très	très bonne	très bonne	très	très bonne	faible	faible	nul	très bonne	bonne	?
	bonne	bonne	?	moyenne	?	nul	nul	nul	bonne	?	?
	moyenne	bonne	moyenne	moyenne	?	nul	nul	nul	moyenne	?	?
	bonne	très bonne	très bonne	bonne	très bonne	faible	nul	nul	moyenne	?	?
	moyenne	très bonne	bonne	moyenne	très bonne	faible	nul	nul	bonne	?	?
	moyenne	bonne	bonne	moyenne	moyenne	faible	nul	fort	bonne	moyenne	moyenne
	médiocre	bonne	?	moyenne	?	nul	moyen	nul	moyenne	moyenne	moyenne
	moyenne	moyenne	bonne	bonne	?	nul	moyen	nul	très bonne	moyenne	médiocre
	très	très bonne	bonne	bonne	?	faible	moyen	nul	bonne	bonne	bonne
	moyenne	bonne	?	moyenne	?	nul	nul	nul	bonne	moyenne	moyenne
	très	très bonne	bonne	moyenne	?	faible	nul	nul	moyenne	moyenne	moyenne
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	faible	faible	nul	bonne	bonne	bonne
	bonne	bonne	bonne	bonne	bonne	faible	moyen	faible	bonne	bonne	bonne
	bonne	très bonne	très bonne	bonne	moyenne	moyen	moyen	fort	bonne	bonne	moyenne
	bonne	très bonne	bonne	bonne	?	moyen	nul	fort	bonne	bonne	bonne
	bonne	très bonne	bonne	bonne	?	moyen	faible	moyen	très bonne	très	bonne
	très	très bonne	?	bonne	moyenne	faible	nul	moyen	très bonne	bonne	très bonne
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	nul	nul	nul	bonne	très bonne
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	faible	faible	faible	très bonne	très	très bonne
	moyenne	bonne	?	bonne	?	nul	nul	fort	bonne	médiocre	bonne
	bonne	très bonne	?	?	?	faible	faible	faible	bonne	très	bonne
	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne	moyenne	faible	faible	moyen	moyenne	moyenne	moyenne
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	faible	fort	fort	moyenne	médiocre	?
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	fort	fort	?	?	?
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	fort	fort	?	?	?
	bonne	bonne	bonne	bonne	moyenne	fort	moyen	moyen	?	?	?
	bonne	bonne	moyenne	bonne	moyenne	fort	moyen	moyen	?	?	?
	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	fort	fort	bonne	bonne	moyenne
	bonne	bonne	moyenne	moyenne	bonne	faible	moyen	fort	moyenne	médiocre	?
	bonne	bonne	moyenne	moyenne	moyenne	fort	faible	fort	?	?	?
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	nul	nul	bonne	bonne	?
	très	très bonne	très bonne	bonne	?	nul	nul	nul	bonne	moyenne	?
	très	très bonne	très bonne	?	très bonne	faible	faible	faible	très bonne	bonne	très bonne
	très	bonne	très bonne	très	très bonne	faible	faible	faible	?	bonne	bonne

Liste des masses d'eau principales et facteurs de risque de non atteinte du bon état

Plans d'eau

Code	Nom	Type	Qualité	Ris du
L110	Ile Vieille (gravière)	artificielle	sans information	
L111	Caderousse (retenue)	fortement modifié	sans information	

* Pour les masses d'eau artificielles et les masses d'eau fortement modifiées, seul un recensement est demandé par la directive cadre.

Masses d'eau artificielles (canaux)

Code	Nom	Type
3013	canal de carpentras	canal de transport d'eau brute
3053	canal de la bourne	canal de transport d'eau brute





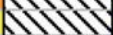






Masses d'eaux souterraines

Code	nom	Risque de non atteinte du bon état qualitatif	Risque de non atteinte du bon état quantitatif	Risque de non atteinte du bon état	Aspects quantitatifs	
					Equilibre de la ressource	E du
6103	Alluvions anciennes de la Plaine de Valence et terrasses de l'Isère	Fort	Moyen	Fort	Moyen?	
6111	Calcaires et marnes crétacés du massif du Vercors	Faible	Faible	Faible	Bon	
6127	Calcaires turoniens du Synclinal de Saou	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6130	Calcaires urgoniens du plateau de Vaucluse + Montagne de Lure	Faible	Faible	Faible	Très Bon	
6218	Molasses miocènes du Comtat	Moyen	Fort	Fort	Médiocre	
6301	Alluvions des plaines du Comtat et des Sorgues	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	
6324	Alluvions du Rhône du confluent de l'Isère à la Durance + alluvions basses vallée Ardèche, Cèze	Moyen	Faible	Moyen	Très Bon	
6327	Alluvions du Roubion et Jabron - plaine de la Valdaine	Fort	Moyen	Fort	?	
6337	Alluvions de la Drôme à l'aval de Crest	Moyen	Fort	Fort	Médiocre	
6508	Formations marno-calcaires et gréseuses dans BV Drôme Roubion, Eygues, Ouvèze	Faible	Faible	Faible	Bon	
6515	Formations variées en domaine complexe du Piémont du Vercors	Faible	Faible	Faible	Bon	



? : manque d'information pour se prononcer

	Risque de non atteinte du bon état *
	

Aspects quantitatifs		Aspects qualitatifs						
de force	Equilibre du biseau salé	Etat nitrates	Etat pesticides	Etat solvants chlorés	Etat chlorures	Etat sulfates	Etat ammonium	Etat autres polluants
		Médiocre	Médiocre	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	?
		Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Moyen	?	Bon	Bon	Bon	Bon	Bon
		Moyen	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Bon	Très Bon
		Très Bon	Moyen	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Médiocre	?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	?
		Moyen	?	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon
		Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très bon
		Très Bon	Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon



SECRETARIAT TECHNIQUE SDAGE - DCE



Siège

2-4 Allée de Lodz
69363 LYON CEDEX 07

SECRETARIAT DES COMMISSIONS GÉOGRAPHIQUES

Délégation de Besançon

Immeuble "Le Cadran"
34, rue de la Corvée
25000 BESANCON

Délégation Rhône-Alpes

14, rue Jonas Salk
69363 LYON Cedex 07

Délégation de Marseille

Immeuble "le Noailles"
62, la Canebière
13001 MARSEILLE

Délégation de Montpellier

Immeuble le Mondial
284, rue du Mas de Carbonnier
34000 MONTPELLIER



DIRECTION
REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
RHÔNE-ALPES
BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Direction régionale de l'environnement Bourgogne

Cité administrative Dampierre
6, rue Chancelier de l'Hospital
BP 1550
21033 DIJON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Franche-Comté

5 rue du Général Sarrail
B P 137
25014 BESANCON CEDEX

Direction régionale de l'environnement Rhône-Alpes

208 bis rue Garibaldi
69422 LYON CEDEX 03

Direction régionale de l'environnement Languedoc-Roussillon

58 avenue Marie de Montpellier, CS 79034
34965 MONTPELLIER CEDEX 02

Direction régionale de l'environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Tholonet
BP 120
13603 AIX EN PROVENCE CEDEX 01

ont été associées :

Diren Lorraine, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées